



Mairie de Remouillé
1 rue de l'Hôtel de Ville
44140 Remouillé

2026-20-AT

**ARRÊTÉ DE VOIRIE PORTANT PERMISSION DE VOIRIE POUR DES TRAVAUX
DE RACCORDEMENT ENEDIS – RICHEBOURG**

La Mairie de Remouillé,

VU la loi modifiée n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales,
VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213.1 à L 2213.6,
VU le code de la route et notamment les articles L 411.8, R 411.25 à R 417.28,
VU l'arrêté interministériel modifié du 24 novembre 1967, portant instruction générale sur la signalisation routière,
VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992,
VU la demande formulée par la société SPIE Citynetwork le Bignon,

CONSIDÉRANT la réalisation de travaux de raccordement ENEDIS, au lieu-dit Richebourg.

ARRÊTE

- ARTICLE 1 :** Du 24 février 2026 au 25 mars 2026, le bénéficiaire est autorisé à occuper le domaine public et à exécuter les travaux énoncés dans sa demande : raccordement ENEDIS, au lieu-dit Richebourg.
- ARTICLE 2 :** Prescriptions techniques particulières :
Le pétitionnaire ou l'entreprise missionnée sont informés qu'ils doivent se renseigner pour connaître l'existence d'ouvrages à proximité de leur projet. La réalisation de tranchées, d'implantation de porteurs et chambres feront l'objet du respect des préconisations propres à ces travaux (distances, profondeurs, grillage avertisseurs, remise en état à l'identique, etc.)
- ARTICLE 3 :** La signalisation sera conforme aux prescriptions définies par l'instruction interministérielle sur la signalisation routière – 8^{ème} partie « signalisation temporaire ». La fourniture et la pose de la signalisation seront assurées par l'entreprise SPIE Citynetwork le Bignon.
- ARTICLE 4 :** Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.
- ARTICLE 5 :** Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur et à chaque extrémité du rétrécissement ainsi que dans la commune de Remouillé.
- ARTICLE 6 :** La Directrice Générale des Services et Monsieur l'Adjudant-Chef de la Brigade de Gendarmerie d'Aigrefeuille Sur Maine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Remouillé, le mardi 17 février 2026
Le Maire,
Jérôme LETOURNEAU





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
des transports

Demande de permission ou d'autorisation de voirie, de permis de stationnement, ou d'autorisation d'entreprendre des travaux

Code de la voirie routière L113-2 ; L115-1 à L116-8 ; L123-8 ; L131-1 à L131-7 ; L141-10 et L141-11

Code général des collectivités territoriales L2213-6 ; L2215-4 et L2215-5

Gestionnaires des réseaux routiers

803398226



N° 14023*01

Le demandeur

Particulier ☐ service public ☐ maître d'oeuvre ou conducteur d'opération ☐ entreprise ☒

Nom : QUILICI Prénom : Karine

Dénomination : SPIE Citynetwork Le bignon Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : TSA 70011

Cheez Sogelink

Code postal 69134 Localité : DARDILLY CEDEX Pays : France

Téléphone 0686438492 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel : spie-cn-le-bignon-d@demat.sogelink.fr ..

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°

Hors agglomération ☐ En agglomération ☐

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + ☐ Point de Repère (PR) routier de fin d'application : + ☐

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : Richebourg

Code postal 44140 Localité : REMOUILLE

Document d'urbanisme antérieur (déclaration de travaux ou permis de construire) :

Référence cadastrale : Section(s) : Parcelle(s) : Lieu-dit :

Nature et date des travaux

Pose de compteur / branchement aux réseaux ☐ ⁽¹⁾ N° de chantier délivré par la Collectivité :

	Pose de clôtures	Pose de portail (portillon)	Plantations
--	------------------	-----------------------------	-------------

À l'alignement	oui ☐ non ☐	oui ☐ non ☐	oui ☐ non ☐
----------------	---	---	---

En retrait de l'alignement	 mètres	 mètres	 mètres
----------------------------	--------------	--------------	--------------

Dépôt ou Stationnement ☐ ⁽²⁾ Saillie ou Surplomb ☐ ⁽²⁾ Aménagement d'accès ☐ ⁽²⁾ Ouvrages divers ☐ ⁽¹⁾

Station service ☐ Renouvellement ☐ Création ☐

Autres ☐

Date prévue de début d'application 24022026 Durée d'application (en jours calendaires) : 30

Nota : Pour connaître la délimitation du domaine public routier au droit d'une propriété riveraine, il faut déposer, auprès du gestionnaire de la route concernée et selon les modalités qu'il aura fixées, en complément, une demande d'alignement individuel.

⁽¹⁾ Compléter le cadre ouvrages divers ⁽²⁾ compléter le cadre correspondant

⁽⁰⁾ N° délivré par la Collectivité lorsque vous avez déclaré votre intention de réaliser des travaux. Exemple : N° Lyvia pour Lyon Métropole

Dépôt ou stationnement ⁽²⁾

Demande initiale ☒ Prolongation ☐ référence du permis de stationnement :

Nature du dépôt ou stationnement { Matériaux ☐ Benne ☐ Grue ☐ Etalage ☐
Echafaudage ☐ Mobilier urbain ☐ Terrasses de café ☐ Vente le long de la voie ou sur aire de service ☐
Autres (à préciser) ☐ :

Saillie ou surplomb ⁽²⁾

Largeur : de la voie mètres de la saillie mètres
des trottoirs mètres Hauteur sous saillie mètres

Aménagement d'accès ⁽²⁾

Avec franchissement de fossé ☐ : Diamètre du tuyau millimètre Longueur mètres
Distance par rapport à l'axe de la chaussée mètres Nature du tuyau :
Sans franchissement de fossé ☐ Largeur de l'aménagement mètres

Ouvrages divers ⁽¹⁾

Travaux sur ouvrages existants ☒ Installation nouvelle ☐

Réseaux aériens ou souterrains ou branchement :
Eau potable ☐ Eaux pluviales ☐ GDF ☐ Opérateurs réseaux ☐
Eaux usées ☐ EDF ☒ Autres (à préciser) ☒ : Réalisation de tranchées prévue
Sous voirie Sous accotement ou trottoirs
Tranchée longitudinale mètres mètres
Tranchée transversale mètres mètres
Fonçage mètres mètres
Aménagement de surface ou équipements :
Stationnement ☐ Arrêt bus ☐ Passage supérieur ou inférieur ☐ Équipements de la route ☐
Autres (à préciser) ☐ :

Pièces jointes à la demande

Afin de permettre et de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'autorisation est accompagnée des pièces suivantes détaillées par nature de travaux.

1 - Pour toute demande

Plan de situation 1/10 000 ou 1/20 000^{ème} ☐ Plan de localisation précis 1/1 000 ou 1/2 000^{ème} ☐ ⁽³⁾ Photos ☐

2 - Pièces complémentaires par nature de demande**2a - Clôtures/portails/Plantations/Dépôt ou stationnement/surplomb**

Coupes longitudinales et transversales indiquant l'emprise occupée du domaine public 1/50^{ème} ☐

2b - Aménagement d'accès/ouvrages divers portant atteinte au patrimoine

Plan des ouvrages projetés 1/200 ou 1/500^{ème} ☐ Cahiers des coupes techniques de tranchées 1/50^{ème} ☐

Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50^{ème} ☐

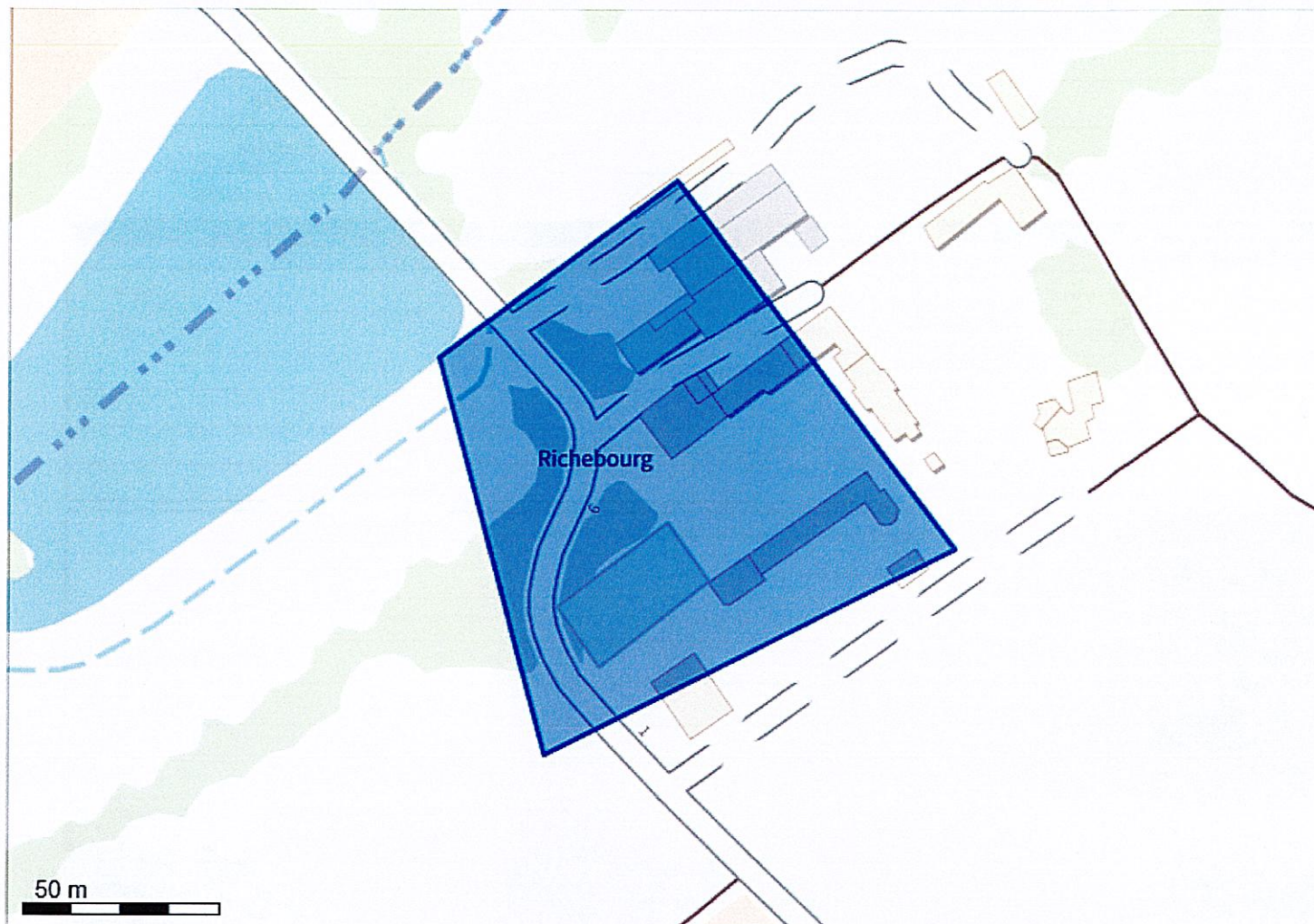
2c - Station service : Plan d'implantation des pistes avec signalisation de police 1/200 ou 1/500^{ème} ☐

J'atteste de l'exactitude des informations fournies ☒

Fait à : DARDILLY CEDEX Le : 1 7 0 2 2 0 2 6

Nom : QUILICI Prénom : Karine Qualité :

 Sogelink



Système géodésique : WGS 84
EPSG : 4326

Emprise au format GML :

```
<gml:MultiPolygon xmlns:gml='http://www.opengis.net/gml' srsName='EPSG:4326'><gml:polygonMember><gml:Polygon><gml:
outerBoundaryIs><gml:LinearRing><gml:coordinates>-1.40586037,47.05764337 -1.40506108,47.05804902 -1.4041223,47.05720482
-1.40550096,47.05673337 -1.40586037,47.05764337</gml:coordinates></gml:LinearRing></gml:outerBoundaryIs></gml:Polygon></gml:
polygonMember></gml:MultiPolygon>
```

Polygone 1

```
(47.057643 -1.405860);(47.058049 -1.405061);(47.057205 -1.404122);(47.056733 -1.405501);(47.057643 -1.405860);
```

EMERGENCE DE VOTRE RACCORDEMENT

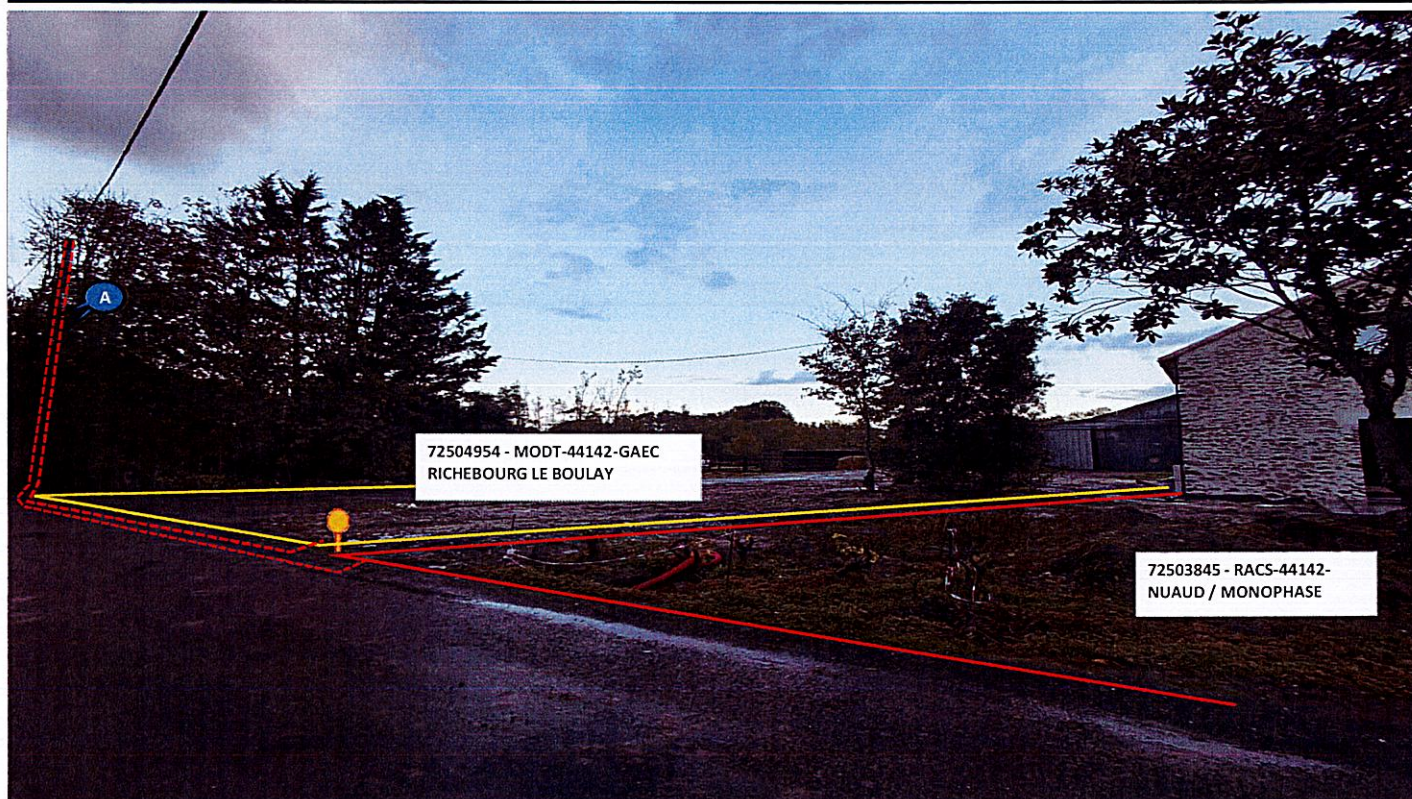
Nom du client :	NUAUD	N° d'affaire :	72503845
Adresse chantier :	RICHEBOURG	Commune :	REMOUILLE

Nom et fonction de la personne au rdv : M NUAUD Client Date d'emménagement : 01/01/2026

TRAVAUX :	AS02 Branchement aéro-souterrain Type2
Type de voie (liaison réseau) :	0

A charge du client :	1	le client va couper les branches gênantes et dégager l'accès au support	A réaliser
	2	Liaison après disjoncteur se trouvant dans le coffret à votre charge (gaine, tranchée et câble) .	A réaliser
		rabattre le fourreau rouge déjà passé vers l'emplacement du coffret	
		Prévoir contrat auprès d'un fournisseur et consuel pour permettre la mise sous tension	

A charge d'Enedis :	A	Raccordement depuis le support en 4x25 puis en 4x35 Al sous GPC jusqu'au coffret à alimenter.
	B	• Terrassement liaison publique : 22ml dont 2 en T1
	C	Pose d'un ensemble de coffrets dos à dos avec fusibles de coupure côté public et un compteur LINKY monophasé et disjoncteur de type S côté domaine privé.



La solution technique est déterminée dans le respect de la norme NFC 14-100 en vigueur. Photo compteur non contractuelle

Prévention :	
Commentaires : (Possibilité nacelle, accessibilité, autres...)	2 affaires liées

Puissance de raccordement	Version bordereau 2000-2019	Liaison réseau			Dérivation individuelle	Longueur Total	ΔU en %	Solution technique retenue :
		Liaison A1	Aérien	Liaison A				
12 kVA	AS2 - Branchement aéro-souterrain Type 2		8	22	Alu 35 mm²	30	0,95	X
12 kVA	Choix dans la liste				Alu 35 mm2		0,00	
Terrassement						Mètres T2	Mètres T1	Longueur Total
						20	2	22

POSITIONNEMENT TABLEAU INTERIEUR

Nom du client :	NUAUD	N° d'affaire :	72503845
Adresse chantier :	RICHEBOURG	Commune :	REMOUILLE

Nom et fonction de la personne au rdv : M NUAUD Client Date d'emménagement : 01/01/2026

TRAVAUX :	AS02 Branchement aéro-souterrain Type2
	Type de voie (liaison réseau) : 0

A charge du client :	1	le client va couper les branches gênantes et dégager l'accès au support	A réaliser
	2	Liaison après disjoncteur se trouvant dans le coffret à votre charge (gaine, tranchée et câble) .	A réaliser
		rabattre le fourreau rouge déjà passé vers l'emplacement du coffret	
		Prévoir contrat auprès d'un fournisseur et consuel pour permettre la mise sous tension	

A charge d'Enedis :	A	Raccordement depuis le support en 4x25 puis en 4x35 Al sous GPC jusqu'au coffret à alimenter.
	B	• Terrassement liaison publique : 22ml dont 2 en T1
	C	Pose d'un ensemble de coffrets dos à dos avec fusibles de coupure côté public et un compteur LINKY monophasé et disjoncteur de type S côté domaine privé.



La solution technique est déterminée dans le respect de la norme NFC 14-100 en vigueur. Photo compteur non contractuelle

Prévention :	
Commentaires : (Possibilité nacelle, accessibilité, autres...)	2 affaires liées

Puissance de raccordement	Version bordereau 2000-2019	Liaison réseau			Dérivation individuelle		Longueur Total	ΔU en %	Solution technique retenue :
		Liaison A1	Aérien	Liaison A					
12 kVA	AS2 - Branchement aéro-souterrain Type 2		8	22	Alu 35 mm²		30	0,95	X
12 kVA	Choix dans la liste				Alu 35 mm2			0,00	
Terrassement							Mètres T2	Mètres T1	Longueur Total
							20	2	22